suva

# Attestation médicale

## Formulaire complémentaire pour les grutiers

Annexe au «Questionnaire relatif à la santé des candidats» (ordonnance sur les grues, art. 5 al. 1 let. a)

### 1 Coordonnées du candidat

Nom, prénom:
Rue, n°:
NPA, localité:
N° tél. en journée: Date de naissance: . .
N° AVS: Sexe: ☐ m ☐ f

**Employeur**

Entreprise, nom:
NPA, localité:
N° tél.:

### 2 Consultation du dossier médical

J'accepte que mon dossier médical soit transmis à la Suva. J'accepte également que la Suva (division médecine du travail) consulte et traite les données correspondantes.

Date et signature du candidat: . . .....

### 3 Diagnostic médical

Cette attestation se fonde sur les réponses données par le demandeur dans le «Questionnaire relatif à la santé des candidats» (www.suva.ch/88185.f). Vous trouverez des informations complémentaires dans la «Directive destinée aux médecins de famille pour l'examen des demandeurs du permis de grutier» (www.suva.ch/medecine-du-travail > Outils > Fiche thématique).

3.1 ☐ **Aucune réserve médicale** n'est émise quant à l'aptitude à conduire des grues.
Le candidat doit joindre le présent formulaire à sa demande de permis de grutier ou d'élève grutier.

3.2 ☐ L'aptitude à conduire des grues **fait l'objet de réserves médicales.** Le candidat est autorisé à conduire des grues uniquement depuis le sol.
Le candidat doit joindre le présent formulaire à sa demande de permis de grutier ou d'élève grutier.
Le candidat est tenu d'informer son employeur au sujet des réserves médicales émises.

3.3 ☐ Le candidat **n'est pas apte** à conduire des grues.
Le candidat n'est pas autorisé à déposer une demande de permis de grutier ou d'élève grutier.

3.4 ☐ Une attestation établie par un **médecin du travail** de la Suva est exigée.
Avant de pouvoir déposer une demande de permis de grutier ou d'élève grutier, le candidat doit faire parvenir les documents médicaux correspondants avec une copie complète de sa demande à l'adresse suivante: Suva, division sécurité au travail, secteur bâtiment et génie civil, permis de grutier, case postale 4358, 6002 Lucerne. La Suva notifie sa décision au candidat avec copie au médecin traitant.

Lieu et date: .....

Tél. (médecin): .....

Timbre et signature (médecin): .....

### 4 Facturation

Les prestations médicales seront facturées au candidat selon le Tardoc.

**Suva**
Secteur bâtiment et génie civil,
permis de grutier
Case postale, 6002 Lucerne

Tél. 058 411 12 12
Référence 88185/1.f
État: mai 2026
www.suva.ch/88185-1.f